VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

# J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D—No 102 750.

SUCCESSION DE SAMUEL H. ST. MARTIN.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Succession de Samuel H. St. Martin, dossier No 102,750, ledit ordre daté et signé le 27 décembre 1912, adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, à 10 heures A. M., LUNDI, le 13 janvier 1913, sur les lieux 111 rue Deantur, la propriété mobilière, à savoir:

1. lot de cigares, cigarettes, pipes, tabac
2. Le bail de l'établissement No 111 rue Deantur.

Conditions—Comptant.

MM. Guion, Lambremont & Hébert, avocats pour l'administrateur.

Encanteur, 910 rue Gravier.

1 janv—1 5 12 19

## La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe

A cherché pendant ces cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "Rendre certain ou garantir." Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurées dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons-nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices, et la satisfaction que leur ont donnée nos réglements.

24 juil—1an—jeu dim mar

TRAINS CHEMINS DE FER

# Car Moteur VIA Y. & M. V.

## Nouvelle-Orléans et Baton-Rouge

COMMENÇANT LE 1er DECEMBRE.

| | Car Moteur. | | Trains Régulières. | |
|---|---|---|---|---|
| Quitte la Nouvelle-Orléans | 6:55 a. m. | 7:00 a. m. | 3:15 p. m. | 4:15 p. m. |
| Arrive à La Place, Drapeau | 8:00 a. m. | 8 10 a. m. | | 5:22 p. m. |
| Arrive à Réserve, Drapeau | 8:10 a. m. | 8:20 a. m. | | 5:30 p. m. |
| Arrive à Garyville, Drapeau | 8:18 a. m. | 8:25 a. m. | | 5:37 p. m. |
| Arrive à Latcher | 8:25 a. m. | 8:40 a. m. | 4:18 p. m. | 5:53 p. m. |
| Arrive à Convent | 8:40 a. m. | 8:57 a. m. | 4:31 p. m. | 6:10 p. m. |
| Arrive à Burnside | 9:02 a. m. | 9:25 a. m. | 4:48 p. m. | 6:35 p. m. |
| Arrive à Baton-Rouge | 9:45 a. m. | 10:30 a. m. | 5.35 p. m | 7:45 p. m. |
| Quitte Baton-Rouge | 4 00 p. m. | 2:05 p. m. | 6:10 a. m. | 6:20 a. m. |
| Arrive à Burnside | 4:48 p. m. | 3:00 p. m. | 6:53 a. m. | 7:23 a. m. |
| Arrive à Convent | 5:10 p. m. | 3:27 p. m. | 7:10 a. m. | 7:50 a. m. |
| Arrive à Latcher | 5:25 p. m. | 3:48 p. m. | 7:22 a. m. | 8.08 a. m. |
| Arrive à Garyville, Drapeau | 5:37 p. m. | 4:00 p. m. | | 8:25 a. m. |
| Arrive à Réserve, Drapeau | 5:42 p. m. | 4:15 p. m. | | 8:33 a. m. |
| Arrive à La Place, Drapeau | 5:50 p. m. | 4:24 p. m. | | |
| Arrive à la Nouvelle-Orléans | 6:50 p. m. | 5:30 p. m. | 8:30 a. m. | 9:45 a. m. |

Le Car Moteur s'arrêtera pour embarquer ou débarquer les passagers détenteurs de Billets aux stations de La Place, Réserve ou Garyville, ou à des stations qui sont désignées comme places d'arrêts réguliers, en notifiant l'Agent.

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS:

Bureaux des Billets en Ville, 141 rue St-Charles.

PHONE 2613 MAIN.

# EST ou OUEST

PRENEZ LE

## SOUTHERN PACIFIC

Par Mer jusqu'à New York et la Havane

Par Chemin de fer jusqu'en Californie et dans tout l'Ouest

Demandez pour la littérature gratis. Bureau de billets en ville.

227 RUE ST. CHARLES

PHONE MAIN 4027

LE

# Train De New York

GULF & CHESAPEAKE ROUTE

Quitte la Station Terminale à..... 7:30 P. M

DIRECTEMENT

A LA 32me RUE ET LA 7me AVENUE

Un Net de Broadway.

Eclairé à l'Electricité.

Excellent Service de Char Buffet

"A LA CARTE"

Bureau des Billets, 211 rue St-Charles,

Dépôt: Station Terminale, rue du Cadal.

PHONE MAIN 4452.

# L&N

Exclusivement de Première Classe

—EST LE—

NEW YORK-NOUVELLE-ORLEANS LIMITED

qui quitte la Nlle-Orléans journellement à 8:00 p. m. un Train Pullman entier avec Cars de Club et d'Observation.

Le Temps le Plus Rapide Possible.

Plus amples informations à l'égard d'horaires, etc., au 201 RUE ST-CHARLES.

# EXCURSIONS A BAS PRIX

—VIA—

## NEW ORLEANS GREAT NORTHERN RAILROAD

NOUVELLE-ORLEANS A

Covington, Abita Springs, Mandeville, Lacombe, Forest Glen et les points intermédiaires

TOUS LES DIMANCHES ET MERCREDIS

Prix Aller et Retour

$1.00

LES DIMANCHES

Folsom, Ponchatoula, Hoods, Pfisterville

Bogalusa et les points intermédiaires

Prix Aller et Retour

$1.25

Quitte la Station Terminale...7:45 A. M.
Arrive à la station Terminale. 8:00 P. M.

Une occasion de visiter les Fameux Lieux de Santé de la Paroisse St-Tammany.

Les Trains Partent de et Arrivent à la Station Terminale, rue du Canal.

Pour renseignements complets voyez l'Agent des Billets, Station Terminale, Phone Main 4800,

M. J. McMAHON, Agent Gén. des Passagers.
G. B. AUBURTIN, Ass't Agt Gén. des Pass

905 Whitney-Central Bldg.

PHONE MAIN 488.

# L'Illinois Central

Fournit le Service le Plus Efficace à

Chicago
St-Louis
Louisville
Cincinnati

et Tous les Points au Nord, à l'Est et à l'Ouest. Deux Trains sur Tout le Parcours Journellement. Lumières et Eventails Electriques. Chars à Coupés Indestructibles Construits en Acier. Toutes les Commodités et le Luxe du Voyage Moderne Donnés aux Clients.

Bureau de l'Illinois Central, 141 RUE ST-CHARLES.

Pourquoi n'allez-vous pas aux

## MINERAL WELLS ?

Seule ligne faisant un service direct

Dallas et Ft. Worth.

Bureau 207 Rue St-Charles

# W. G. COYLE & CO.,

## Charbon et Coke,

PHONE MAIN, 2125. 2126, 2127,

337 RUE CARONDELET.

VENTES A L'ENCAN

# Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Simple, 272 rue Cherokee.

Succession de Veuve Madeline Roberts.

No 102,566—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, encanteur, bureau 341 rue Carondelet — JEUDI, le 30 janvier 1913, sera vendu à la Bourse, 211 rue Baronne, Premier District de cette ville, en vertu de et en exécution d'un ordre daté et signé le 27 décembre 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le 8e arrondissement du district de cette ville, sur les lots No 40, bor. à par les rues Cherokee, Hillary, Mississippi et McCarty, désigné comme terrain No 22, et mesure 40 pieds de face à la rue Cherokee sur 107 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1913 et payer par l'acte de vente devant E. L. Wall, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Joseph Laughtenschlaeger, avocat.

29 déc—29—jan 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

## Deux terrains de valeur à construction du Septième District.

Rue Hickory, près de l'avenue Carrollton.

Susan Barkley vs David Caffrey et Al.

No 102,223—Cour Civile de District, Div. D.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet — JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 211 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et suivant un jugement rendu et inscrit en cour ouverte le 26 novembre 1912 et signé en cour ouverte le 2 décembre 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précité, Division D, dans l'affaire susmentionnée et numérotée qui m'a été adressé, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Deux certains lots de terrains, avec les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le septième district de cette ville, désignés par les numéros vingt-trois et vingt-quatre de l'ilet No 247, borné par les rues Hickory, (dernièrement Septième), Cohn, Fern (dernièrement Washington) et Burdette, lesquelles dits terrains mesurent chacun trente pieds de face à la rue Hickory (dernièrement Septième) sur 150 pieds de profondeur

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, dans un ou deux ans, devant être représenté par billet ou billets de l'acquéreur portant intérêt à 7 0|0 par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et les clauses usuelles. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Felix J. Dreyfous notaire; un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de l'adjudication.

A. D. Danziger, avocat pour le demandeur.

Michel Provosty, avocat pour la défenderesse.

8 déc—8 15 22 29—janv 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

1941 rue Perdido, entre les rues Bertrand et Bolivar, résidence simple à deux étages, contenant 5 chambres.

George T. Young et als vs Charles Ritchie.

No 102,344—Cour Civile de District, Division B.

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur, bureau No 341 rue Carondelet—

JEUDI, LE 2 JANVIER 1913,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 211 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour siégeante le 22 novembre 1912, et signé en cour siégeante le 29 nov. 1912, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressée, la propriété ci-après décrite:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet C, borné par les rues Bertrand, Gravier, Bolivar et Perdido, et désigné par le numéro deux sur un plan dressé par L. Bringier, voyer, daté le 20 avril 1839, dans le bureau de D. L. McCay, alors notaire dans cette ville, mesurant trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido par 121 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde, s'il y en a, dans un ou deux ans, devant être représenté par un billet ou billets de l'acquéreur, portant 7 0|0 d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et les clauses de sécurité usuelles, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Félix J. Dreyfous, notaire, et devra faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

A. D. Danziger, avocat pour le demandeur.

1 déc—1 8 15 22 29—jan 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Pas de Limite. Pas de Réserve.

Mlle Mary Isabelle Polsen et al vs Mme Aline Weeks Frost, veuve de Charles H. Dolsen et als.

No 102,107—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 14 JANVIER 1913

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 211 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 3 décembre 1912 et signé le 9 décembre 1912, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite, Cour, Division E, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1514 rue Carondelet, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré borné par la rue Carondelet, l'avenue St Charles, les rues Melpomène et Terpsichore, désigné par le No 19 sur un plan de W. T. Thompson, voyer, daté du 12 février 1844 et déposé en l'étude de G. R. Springer ancien notaire, lequel lot mesure d'après ledit plan 28 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur 110 pieds en profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le solde s'il y en a, devant être représenté par lien de vendeur, portant un intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable un an après la date avec toutes les clauses usuelles de sécurité de l'acquéreur devant payer les taxes de 1913, dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant J. A. Woodville notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. Parsons, avocat pour la demanderesse.

James Legendre, E T Florence, avocats pour les défendeurs.

14 déc—14 15 22 29—jan 5 12 14

# Baccich & de Montluzin.

VENTE JUDICIAIRE

2419 RUE ANNONCIATION.

JEUDI, le 9 janvier 1913, à la Bourse des Propriétés Foncières, 211 rue Baronne.

Succession de Adolph J. Stein.

No 101,556—Cour Civile de District, Division B

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—M. A. Baccich, Encanteur —En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, divisi a B, daté le 19 novembre 1912, dans l'affaire de succession Adolph J. Stein, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 211 rue Baronne, JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 158, borné par les rues Jersey, Delachaise, Laurel et l'avenue Louisiana, mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur 161 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le vendeur par acte de la Security Building and Loan Assn par acte devant Frederick Zengel, notaire, daté le 18 mars 1909, enregistré dans le bureau des hypothèques, dans le livre 215, folio 568. Et le demandeur prie que justice lui soit rendu, en général, etc.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu comme 2419 rue Annonciation. Louer à $12,00 par mois.

Conditions—Taxes de l'année 1912 devant être acquittées par l'acquéreur. Acte de vente devant Edmond J. Jacquet, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

1er déc—1 8 15 22—jan 5 9

VENTES A D'ENCAN.

# Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

La Porter-Blake Co., Ltd., vs Capdau-May Drug Company.

No 102,414—Cour Civile de District, Division A.

Absolument sans limite au dernier et plus haut enchérisseur.

Le stock entier de commerce de la Capdau-May Drug Company.

Consistant d'une Fontaine de soda de grande valeur, y compris comptoir en marbre, tabouret, verrerie et fioles. Caisse enregistreuse "National" (coûtant $500) 15 tables, 66 chaises, vitrines de valeur, installations et étagères en voyer circonscien, le stock entier de drogues, médecines, parfumerie, nécessaires et médecines patentées, registres de prescription, chandeliers de valeur à lumière électrique.

Un cheval et charrette, une automobile rue Dorgenois, entre les rues St-Philippe et Ursulines, etc., etc.

A l'encan, SAMEDI le 11 janvier 1913, à 11 heures A. M., sur les lieux au coin des rues Canal et Dauphine.

PAR STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.— vendra à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur en vertu d'un ordre de cour signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le stock entier de drogues, installations, fontaine de soda caisse enregistreuse, tables, chaises, etc., etc., suivant l'inventaire enregistré.

Conditions — Comptant. Livraison immédiate absolument nécessaire.

STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs,

Arthur D. Parker, Receveur.
W. L. Hughes, avocat du receveur.

31 déc—31—jan 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JAMES MURPHY.

No 101,094—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Au Plus Haut Enchérisseur—Joli Cottage Double No 2606-10 Avenue Tulane entre Broad et Dorgenois.

PAR STERN & GUMBEL, Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 23 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 6 décembre 1912, et d'un autre ordre supplémentaire daté du 17 décembre 1912, signé par l'Hon. E. K. Skinner, remplaçant l'Hon Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, maintenant absent, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, y compris toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet anciennement 49, maintenant 585, borné par l'avenue Tulane (anciennement rue Commune), Broad, Gravier et Dorgenois. Le dit lot étant désigné par le No 3 sur un plan de subdivision du dit ilet, en 44 lots, par P. A. D'Hémécourt, D. C. S., daté du 10 juillet 1890, annexé pour référence à un acte de dépôt passé devant N. E. Trist, notaire, le 28 octobre 1891, et mesurant, selon le dit plan, 41 pieds de face à l'avenue Tulane par 122 pieds 3 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage double de 4 chambres et hangar de chaque côté.

Termes—Comptant. Dix pour cent de dépôt sera requis au moment de l'adjudication, le solde payable au moment du passage de l'acte de vente devant Arthur Landry, notaire. Les loyers et les revenus reviendront à l'acquéreur de ladite propriété à partir de la date de l'acte de vente. L'acquéreur assumera en sus du prix d'achat les taxes de ville et d'Etat relevables pour l'année 1913. L'acquéreur payera le coût des certificats des Cours de Circuit et de District des Etats-Unis, ceux du bureau des aliénations et d'hypothèque de la Nouvelle-Orléans, ainsi que ceux des renvoyeurs des taxes d'Etat et de la ville de la Nouvelle-Orléans

STERN & GUMBEL LTD.
Encanteurs.

Col. Jno P. Sullivan, E. M. Heath, avocats.

22 déc—22 29—jan 5 12 19 23

# Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOSEPH BLANCHARD

No 3,226—Vingt-troisième Cour de District Judiciaire Paroisses Ste-Marie.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur. Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 21 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 16 décembre 1912, de l'Hon. Theo M. Milling, juge de la dite Cour, dans l'affaire sus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 3701 rue Iberville; dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Iberville, Bienville, Télémaque et Cortez, et mesurant plus ou moins 28 pieds de face à la rue Iberville sur 92 pieds de profondeur et de façade sur la rue Télémaque.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devra payer les taxes de 1913 en plus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente par devant H. G. Bloch, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

21 déc—21 28 29—jan 5 12 19 21

# Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON PLACEMENT.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 1214 rue Burdette.

SUCCESSION DE HENRY CLAY FOSTER.

No 100 859—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 311 rue Baronne—JEUDI, 23 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite Cour, Division C, daté du 20 décembre 1912, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Burdette, Fern, (autrefois Washington) Oak (autrefois Quintilia) et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un gentil cottage simple connu comme No 1214 rue Burdette et bien entouré de résidences modernes.

Conditions, comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur devant Gabriel Fernandez, Jr., notaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1913. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Pe la Barbe, avocat.

22 déc—22 29—jan 5 12 19 23

## AVIS DE SUCCESSION

Succession de Michael Farley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 101,853, Division E—Attendu que les parents, héritiers et créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Hollie Gaynt Farley, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. —THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. F. Wilson, avocat.

26 déc—26 30—1 jan

VENTES A L'ENCAN.

# Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois, No 321 rue Diana, Algar.

Rue pavée, une ligne de cars électriques au coin.

Succession de Mme Frances McCarter, veuve de Jesse Carr.

No 72,732—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 23 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 18 décembre 1912, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double en bois No 321 rue Diana, contenant quatre chambres, sur un certain lot de terre, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 186, borné par les rues Diana, Tèche, De Armas et l'avenue Brooklyn, et mesurant 32 pieds de face à la rue Diana sur 159 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, et désigné sur les rôles d'assessement de la ville de la Nouvelle Orléans comme lot No 6.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1913 en plus et au-dessus du prix d'adjudication. Vingt pour cent en argent sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente par devant A. Brian, notaire public, aux frais de l'acquéreur

O. C. Friedrichs, avocat.

22 déc—22 29—jan 5 12 19 23

# N. J. Clesi.

VENTE DE PARTAGE.

COTTAGE SIMPLE, No 1914 RUE JENA.

Succession de Alexis Perisse.

No 100,251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division A.

PAR N. J. CLESI, encanteur, bureau 821 rue Gravier—JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, signé le 27 novembre 1912 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dryades, Rampart, Cadiz et Jena, désignés comme les Nos cinq et douze sur un plan dressé par George De Armas, voyer, daté le 27 mai 1902, annexé à et faisant partie d'un autre acte passé devant B. Ory, notaire, le 23 décembre 1902; lesdits terrains, d'après ledit plan, étant situés à une distance de 120' du coin des rues Dryades et Jena et de vingt pieds du coin des rues Jena et Rampart, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jena sur 150 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple ayant 3 chambres etc, et connu comme 1914 rue Jena

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le solde s'il y en a, en 1 et 2 ans, 8 0|0 d'intérêt par an garantis par toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devant les taxes de 1913 en sus et en plus du prix de l'adjudication, doit payer l'acte de vente devant Gus A. Lambias, notaire, et déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Loys Charbonnet, avocat.

8 déc—8 15 22 29—jan 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 3301 RUE BARONNE, COIN DE LA RUE TOLEDANO,

Une Bâtisse de Commerce à 1 Etage, Contenant Magasin et Envi on Sept Chambres.

Aussi le lot adjacent.

Emma Bruns et als vs Léon H. Bruns et als.

No 102,323—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR N. J. CLESI, Encanteur, Bureau 821 rue Gravier—JEUDI le 9 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 4 novembre 1912 et signé le 20 novembre 1912 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrains ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions, dépendances et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon que tous dans le 8 Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 465, borné par les rues Baronne, Dryades, Toledano et l'avenue Louisiana, désignés par les lettres A et B, sur un plan de Adice Orr annexé à un acte passé devant Carl Converse Friedrichs, notaire, le 4 juin 1912. Ledit lot A forme le coin des rues Toledano et Baronne et mesure quarante deux pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds. Lot B mesure cinquante deux pieds sept pouces de façade à la rue Baronne sur une profondeur de quatre vingt dix pieds et joint le lot A audit lot B il y a une extension d'un pied cinq pouces laquelle forme une partie du lot C. Cette portion de terrain a été transférée à Mme Mary Schaub, veuve de Louis Bebet suivant acte passé devant C. C. Friedrichs notaire, en date du 4 juin 1912. Ladite parcelle de terrain un pied cinq pouces court parallèlement avec le lot B et joint ledit lot B.

Conditions—Comptant. Dix pour cent du montant du prix de la vente devant être déposé au moment de l'adjudication. Acte de vente devant Carl P. Friedrichs, notaire, aux frais de l'acheteur

Harold L. Moise, avocat

8 déc—8 15 22 29—jan 9

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Portant les Numéros municipaux 2909, 2911, 2913 et 2915 rue Magnolia (dans l'ilet des rues Sixième, Clara, Septième et Toledano.

Hagavald B. Rordam vs Lena Nuccio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 102,669—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les lettres C et D, de l'ilet No 345, borné par les rues Magnolia, Sixième, Clara, Septième et Toledano, sur un croquis et certificat de voyer daté le 1er juillet 1908, signé par D. B. Seghere et Fils, voyer, annexé à un acte passé en l'étude de Félix J. Dreyfous, notaire, le 14 septembre 1908, d'après lequel croquis ledits terrains en parcelle de terre sont adjacents et mesure chacun à savoir. Terrain "C," vingt-huit pieds et deux lignes de face à la rue Magnolia vingt-huit pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur de la rue Magnolia, et derrière "D," vingt-huit pieds cinq pouces et quatre lignes sur la rue Magnolia, vingt-huit pieds et deux lignes de largeur dans le fond; les deux dits terrains sur une profondeur de soixante-pieds sept pouces et une ligne. Terrain "C" étant le plus près et s'étendant à une distance de soixante-trois pieds cinq pouces et six lignes de l'encoignure des rues Magnolia et Sixième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

McCleskey & Benedict, avocats pour le demandeur.

23 déc—23 - jan 2 10 17 24-30

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

# Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de LOUIS J. RECHTIEN, No 102,283, Cour Civile de District, Division "E."

## PROPRIETES DE VALEUR DU TROISIEME DISTRICT.

817-19 ALVAR, entre Dauphine et Bourgogne, Double Cottage.
806 BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne, Cottage Simple.
822 BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne, Cottage Simple.
3 TERRAINS sur BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne.

PAR STERN & GUMBEL, Ltd, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 16 janvier 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 11 décembre 1912 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alvar, Dauphine, Bourgogne et Barthélemy, désigné comme terrain No 5 de l'ilet No 242 sur un croquis et certificat de voyer daté le 27 mars 1911 et signé par George De Armas, voyer et ingénieur civil annexé à un acte devant Robert Légier notaire, daté le 5 avril 1911, d'après lequel croquis ledit terrain est situé à une distance de cent vingt sept pieds huit pouces et six lignes de la rue Dauphine et mesure de la trente deux pieds de face à la rue Alvar sur une profondeur de cent dix-neuf pieds quatre pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 817-819 rue Alvar et consistent en un cottage double contenant 4 chambres de chaque côté, etc.

2. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme terrain No 9 dans l'ilet No 242 borné par les rues Barthélemy, Dauphine, Bourgogne et Alvar, sur un croquis et certificat de voyer, daté le 27 mars 1911, et signé par George De Armas, voyer et ingénieur civil annexé à un acte devant Robert Legier, notaire, daté le 5 avril 1911; d'après lequel croquis le dit terrain mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple, 3 chambres, galerie, hangar, etc., et connu par le No municipal 806 rue Barthelemy.

3. Deux certains terrains ou parcelles de terre situés dans le Troisième District de cette ville, désigné comme terrains A et B de l'ilet No 242, borné par les rues Barthélemy, Bourgogne, Dauphine et Alvar, sur un croquis et certificat de voyer daté le 27 mars 1911, signé par George De Armas, voyer et ingénieur civil, annexé à un acte devant Robert Legier, notaire, daté le 5 avril 1911; d'après lequel dit croquis lesdits terrains sont adjacents et mesurent chacun trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Barthelemy sur une profondeur de cent cinquante et un pieds trois pouces entre lignes parallèles; terrain A étant plus près et étant situé à une distance de soixante-trois pieds cinq pouces et trois lignes sur la rue Bourgogne et sont composés du tout de terrains Nos 3 et 4 et partie du terrain No 11 de l'ilet No 10.

4. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., dans le même district et ilet, que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme terrain No 5 du dit ilet, mesurant trente-et-un pieds, 11 pouces et cinq lignes de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de cent cinquante-et-un pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple, avec 4 chambres, etc., et est connu par le No municipal 822 rue Barthélemy.

5. Un certain terrain dans le même district et ilet, désigné comme terrain No 6, mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de cent cinquante-et-un pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente devant Robert E. O'Connor, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent se a requis au moment de l'adjudication.

Aussi, un lot de meubles de maison.

STERN & GUMBEL, Ltd.,
Encanteurs.

L. Fred. Andry, avocat.

15 déc—15 22 29—jan 5 12 16

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles F. Rantz vs C. R. Evans.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 55,857—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deu